ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche



en ligne en ligne

AnIsl 28 (1995), p. 215-230

Pierre Larcher

Un phénomène de «surdérivation» en arabe classique: à propos de la Xe forme verbale ISTAF'ALA.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

UN PHÉNOMÈNE DE « SURDÉRIVATION » EN ARABE CLASSIQUE : À PROPOS DE LA Xº FORME VERBALE ISTAFʿALA *

Sommaire. Pour les grammairiens arabisants, la forme X istaf'ala du système verbal de l'arabe classique est la réfléchie de la forme IV 'af'ala, elle-même factitive de la forme I fa'ala. Pour les grammairiens arabes, c'est une forme augmentée, par rapport à I, en st, ayant une valeur « pétitive » (talab). Cette valeur se dérive facilement de la double valeur réfléchie et factitive, qu'elle semble ainsi confirmer.

La relation IV/X, formellement non évidente, est en fait reconstruite dans le cadre d'une linguistique historique et comparée des langues sémitiques qui pose que le préfixe st est la somme de s, ancien préfixe factitif remplacé par 'dans IV, et de t, préfixe commun du réfléchi. Cette reconstruction masque aux yeux des grammairiens arabisants que X peut être réfléchi-factitif non seulement par rapport à I, mais encore, par un phénomène de « surdérivation » sémantique, par rapport à IV. Les grammairiens et les lexicographes arabes, qui se placent dans une perspective synchronique, ont en revanche aperçu que X pouvait être la « pétitive » de I ou de IV.

Ce phénomène de « surdérivation » a des conséquences importantes pour une théorie de la dérivation lexicale en arabe classique : la racine d'un mot dérivé ne représente pas seulement un verbe ou un nom, encore peut-elle ne pas représenter la forme la plus simple de ce verbe ou de ce nom.

1. Position du problème.

Les grammairiens arabisants considèrent généralement la forme X *istaf^cala* du système verbal de l'arabe classique comme étant, au premier chef, la réfléchie de la forme IV 'af^cala, elle-même considérée comme la factitive de la forme I fa^cala. On aurait donc le schéma dérivationnel suivant :

(1) I fa'ala
$$\rightarrow$$
 IV 'af'ala \rightarrow X istaf'ala

^{*} Est employé le système de transcription usuel des arabisants. Par ailleurs nous suivons l'usage orientaliste en donnant la date hégirienne suivie de la date chrétienne.

Blachère et Gaudefroy-Demombynes (1952 : 69) illustrent ce schéma par trois exemples qui, à première vue, le vérifient impeccablement :

(2) I salima IV 'aslama X istaslama « livrer entier, intact » « se livrer entièrement, se soumettre » « être sain et sauf » IV 'aḥḍara X istahdara (3) I hadara « être présent » « faire surgir à la pensée » « se présenter à la mémoire » IV 'ahbara X istahbara (4) I habura « être informé » « informer » « s'informer »

Il y a cependant un *hic*. Alors que *istaslama* est un verbe intransitif et que *istaḥḍara* a, à côté d'un emploi transitif, un emploi intransitif, *istaḥbara* est un verbe transitif direct. Il n'y a donc pas de verbe *istaḥbara* signifiant « s'informer », mais en fait un verbe *istaḥbara-hu* signifiant « s'informer auprès de quelqu'un » : l'objet direct du verbe arabe, ici marqué, de manière conventionnelle, par le pronom de 3^e personne masculin singulier désignant un individu, représente le même argument que celui introduit par la préposition *auprès de* dans le verbe français. Autrement dit, *istaḥbara* n'est pas le réfléchi de 'aḥbara, du moins pas de la même façon qu'en français s'informer est, sur le plan syntaxique, sinon sémantique, celui de informer et qu'en arabe istaslama est, sur les plans syntaxique et sémantique, celui de 'aṣlama ou istaḥḍara peut être celui de 'aḥḍara.

Notre restriction tient au fait que Blachère et Gaudefroy-Demombynes distinguent, à côté de ces réfléchis (qu'ils appellent « réfléchis-passifs ») des « réfléchis intérieurs » qui, selon eux, « ont le sens de "rechercher", "demander" l'acte ou la chose exprimée par la racine ». Ce cas est illustré par trois exemples, qu'ils relient chaque fois à un verbe I, ce qui veut dire que, pour eux, la racine représente ici, en fait, le verbe de base :

(5)	I ġafara « pardonner »	\rightarrow	X istaġfara « demander pardon »
(6)	I ġāṭa « aider »	\rightarrow	X istaģā <u>t</u> a « demander aide »
(7)	I saqā « abreuver »	\rightarrow	X istasqā « faire des rogations pour la pluie »

Or, si, dans le premier cas, le verbe IV fait défaut, c'est plutôt le contraire avec (6): $Lis\bar{a}n\ al$ -'Arab \(^1\) (art. 'W\(\text{T}\)) signale que dans le sens d'« aider », le verbe I est rare et qu'on emploie le plus souvent le verbe IV ' $ag\bar{a}ta$ (qui n'est donc pas un factitif de I). Enfin, toujours selon LA (art. SQY), $istasq\bar{a}$, dans le sens particulier de « faire des rogations pour la pluie », renvoie à un emploi particulier de $saq\bar{a}$, celui que l'on trouve dans la formule

^{1.} Il s'agit du plus grand dictionnaire d'arabe classique, dû à Ibn Manzūr (m. 711/1311). Dans la suite de l'article, nous abrégerons le titre en LA.

 $saq\bar{a}$ -ka $ll\bar{a}hu$ $(al-\dot{g}ayta) =$ « Dieu t'arrose (de pluie)! », et auquel renvoie plus particulièrement le nom $suqy\bar{a}^2$. Mais $istasq\bar{a}$ existe avec le sens général de talaba min-hu $al-saq\bar{i}$ (« demander à quelqu'un de donner à boire »).

On retrouve une distinction de ce genre chez Fleisch (1979 : 319), qui pose que X est le réfléchi de IV, mais que ce réfléchi est soit « direct » soit « indirect » (encore appelé « moyen »). Mieux : alors que Fleisch donne comme premier exemple de réfléchi direct la série (2), il donne comme premier exemple de réfléchi indirect (moyen) la série (4), mais 'ahbara est paraphrasé par « informer (qqn) » (Fleisch rappelle ainsi que le verbe IV est transitif direct) et istahbara par « s'informer (c'est-à-dire : chercher des informations pour soi-même) » (Fleisch omet de signaler que le verbe X est lui-même transitif direct). Que les catégories de « réfléchi passif » et « réfléchi intérieur » de Blachère et Gaudefroy-Demombynes et celles de « réfléchi direct » et « réfléchi indirect » de Fleisch se recoupent est démontré, outre les exemples et les paraphrases, par le fait que, reprenant le même exemple (5), Fleisch écrit : « le sens de « demander » combine un factitif affaibli et le moyen ». A gafara/istagfara, il ajoute les deux exemples de 'a'tā (« donner ») / ista'tā (« mendier ») et 'adina (« permettre ») / ista'dana (« demander la permission »), mais sans noter que 'a'tā est un verbe IV, alors que 'adina est un verbe I.

Malheureusement istalpbara-hu n'est pas plus un réfléchi indirect de 'alpbara-hu qu'il n'en est un réfléchi direct. Dire en effet d'un verbe arabe qu'il est le réfléchi direct d'un autre revient à dire : 1) que le verbe de base du réfléchi est transitif direct et 2) que le verbe dérivé est intransitif (le pronom réfléchi dans son interprétant français représentant un objet direct) : c'est la comparaison de istalpbara-hu avec istaslama et istalpdara qui nous a permis de montrer que le parallélisme posé par Blachère et Gaudefroy-Demombynes était illusoire. De même dire d'un verbe arabe qu'il est le réfléchi indirect d'un autre revient à dire 1) que le verbe de base du réfléchi est transitif direct et 2) que le verbe dérivé l'est aussi (le pronom réfléchi dans son interprétant français représentant un objet indirect). Il suffit de comparer istalpbara-hu avec les autres exemples de « réfléchis indirects » donnés par Fleisch pour voir qu'il ne leur est pas parallèle :

(8)	[I ḥayya] ³	IV 'aḥyā	X istaḥyā
	« vivre »	« conserver en vie »	« conserver en vie pour son propre avantage »
(9)	I ḫaraǧa	IV 'aḫraǧa	X istaḫraǧa
	« sortir »	« faire sortir »	« faire sortir pour soi, extraire »
(10)	I 'amila	IV 'a'mala	X ista'mala
	« travailler »	« faire travailler »	« faire travailler pour soi, employer »

^{2.} Nous avons le même phénomène en français avec *blanchiment* qui renvoie (par opposition à *blanchissage*) à un sens particulier de *blanchir*. L'exemple de 'istasqā est sans doute repris de Sacy

^(1831 : 1, 138) qui l'interprète par « faire des prières publiques pour obtenir de la pluie ».

^{3.} Curieusement Fleisch ne cite pas le verbe I dont IV est pourtant le factitif.

Si *istaḥbara-hu* était un réfléchi indirect de 'aḥbara-hu, il devrait signifier *« s'informer quelqu'un ». S'il n'est pas un réfléchi, ni direct, ni indirect, de 'aḥbara, qu'est-il ?

2. LA RELATION IV/X, SYNCHRONIE ET DIACHRONIE.

Si les grammairiens arabisants voient dans X une réfléchie de IV, ce n'est pas seulement parce que, dans la synchronie même de l'arabe classique, un grand nombre de paires IV/X vérifient cette relation sémantique, mais encore parce que la relation de réflexivité traverse le système entier et, pour tout dire, le « structure ». Contrairement à ce que peut laisser croire la numérotation des formes verbales (fondée sur le nombre d'augments 4), les grammairiens arabisants les plus « traditionnels » savent parfaitement qu'elles ne constituent pas un ensemble inorganisé. Il est « évident » que V tafa'alla est à II fa'alla ce que VI tafā'ala est à III fā'ala, c'est-à-dire réfléchi à non réfléchi 5 et que cette réflexivité a une marque formelle : l'élément t. Il leur est alors possible de reconnaître que VIII est la réfléchie de I ⁶, même si, sur le plan formel, l'élément t n'est pas préfixé, mais infixé (métathèse). En revanche, la relation IV/X n'est pas formellement évidente (même si, après coup, l'élément t s'y laisse reconnaître), mais reconstruite dans le cadre d'une linguistique historique et comparée. Tout, à cet égard, est déjà dit en langue française et fort bien dit par Renan (1868). C'est la comparaison avec les autres langues sémitiques qui permet de reconnaître dans st l'élément s comme une variante de š, s/š constituant lui-même une des deux grandes variantes du préfixe factitif, dont l'autre est '/h (c'est ' que l'on trouve dans IV 'af^xala). Que la forme X conserve un ancien préfixe factitif est attesté par le fait que le lexique ancien de l'arabe classique conserve encore quelques saf ala (et haf ala) (cf. Fleisch, 1979 : 280-7).

3. LES GRAMMAIRIENS ARABES ET LA FORME ISTAF'ALA.

Et que la relation IV/X soit formellement non évidente d'une part, reconstruite d'autre part, est bien attesté par le fait que les grammairiens arabes se font de X une tout autre idée que les grammairiens arabisants. Pour eux, en effet, *istaf^xala* n'est nullement la « réfléchie » (en t) de IV 'af^xala, mais qui conserverait l'ancien préfixe factitif s : c'est une forme « augmentée » (par rapport à la forme de base) en st, à laquelle ils donnent plusieurs

- 4. Ou plus exactement de lettres s'ajoutant aux radicales (cf. Sacy, 1831, t. I, p. 127), la *hamza* prosthétique des formes VII, VIII, IX, X étant comptée comme une telle lettre, alors qu'elle n'est pas un « augment ».
- 5. III étant un réciproque implicite, VI est en général un réciproque explicite. La réciprocité dépend cependant de la présence d'un sujet pluriel (ou d'une
- pluralité de sujets). Partant, VI *tasā'ala*, avec un sujet singulier, s'interprète comme réfléchi (s'interroger soi-même).
- 6. Confirmation de la note 3, VIII, avec un sujet pluriel (ou une pluralité de sujets) peut s'interpréter comme réciproque, ex. I $\check{g}ama'a$ « réunir » \rightarrow VIII $i\check{g}tama'a$ « se réunir (l'un/les uns avec l'autre/les autres) ».

valeurs, mais, au premier chef, celle de talab (« chercher », « rechercher », « demander »...), ayant dans son champ un nom qui, le plus souvent, est le maşdar (nom d'action) du verbe I. Cela ressort clairement du Kitāb (t. IV, p. 70) de Sībawayhi (m. ? 177/793) : sur les dix exemples de istaf^kala ayant cette valeur qu'il donne, sept sont explicitement paraphrasés; dans six cas, talaba a dans son champ un nom; dans quatre cas (istahaqqa, istahaffa, ista'mala, ista'gala), c'est le masdar d'un verbe I; dans deux autres, c'est un nom relevant morphologiquement de la forme de base (ista'țā, istat'aba); dans un, enfin (istahbara), c'est un contenu propositionnel en 'an yaf'ala. Le mașdar étant une forme nominale, mais du paradigme verbal, cela suggère donc que, pour les grammairiens arabes, X est majoritairement (mais non exclusivement) lié à I. Par ailleurs une question préjudicielle se pose. Quel sens donner à talab? Les paraphrases des grammairiens arabisants montrent que ce verbe se dit équivoquement de la « quête » et de la « requête ». Celles des grammairiens et lexicographes arabes montrent que talaba est fondamentalement un verbe de sens « quérir », construit avec un objet direct désignant quelque chose, et qu'il n'a le sens de « requérir » que quand entre cet objet et lui vient s'intercaler un argument secondaire désignant quelqu'un, cette intercalation n'étant elle-même possible que si ce quelqu'un est la source de la chose recherchée. La double construction alors possible révèle le mouvement : talaba-hā min-hu ou 'ilay-hi. En somme, demander à quelqu'un de faire, c'est rechercher de lui qu'il fasse. Le verbe talaba étant performatif, la question reste ouverte de savoir s'il faut postuler une réinterprétation « autodélocutive » (Cornulier, 1976), du type « demander à quelqu'un de faire » = « faire ce que l'on fait en disant à quelqu'un qu'on recherche de lui qu'il fasse ». La « requête » n'est donc qu'une valeur syntaxiquement conditionnée de la « quête ». Il me semble alors indispensable d'appeler avec Corriente (1992[1988]: 153) ces verbes « pétitifs », le verbe latin peto ayant les deux sens de « rechercher » et « demander ». Dans la suite de cet exposé, nous parlerons toutefois des « pétitifs » paraphrasables non seulement par talaba, mais encore par sa'ala (« prier ») que grammairiens et lexicographes arabes emploient quand le verbe X n'a pas seulement le sens de talaba-hā, mais encore celui de talaba-hā min-hu/'ilay-hi [N.B. nous employons conventionnellement le pronom féminin singulier de 3^e personne pour désigner « quelque chose »].

4. DU RÉFLÉCHI-FACTITIF AU « PÉTITIF ».

Blachère et Gaudefroy-Demombynes occupent une position intermédiaire entre les grammairiens arabes et Fleisch. Tout en prononçant le terme de « réfléchis intérieurs », ils reprennent aux grammairiens arabes, mais en lui donnant un caractère systématique qu'elle n'a pas chez eux, la dérivation à partir de I et l'interprétation « pétitive ». Fleisch va beaucoup plus loin, qui voit dans la valeur de « demander » la combinaison d'un factitif affaibli et du moyen, même si, ce faisant, il ne fait que reprendre une idée déjà exprimée par Caspari (1880 : 44) (cf. églt. Wright, 1896-8 : 1, 45) : Caspari propose pour deux des

trois exemples qu'il donne (saqā/istasqā, 'adina/ista'dana) les paraphrases de « se procurer de la boisson », « se procurer la permission » : saqā étant paraphrasé par « donner à boire », et 'adina par « permettre » (= « donner la permission »), « se procurer » est donc paraphrasable par « se faire donner... », où apparaissent bien, par rapport au verbe de base, les deux traits réfléchi et factitif. Ni Caspari ni Fleisch n'indiquent cependant dans le détail comment à partir de cette double valeur on parvient à celle de « demander », ce que nous nous proposons pour notre part de faire, sur le même exemple de istagfara. Le verbe de base est ici gafara, qui se construit avec un objet direct, pouvant être effacé, désignant les fautes et un syntagme prépositionnel en li-, désignant celui à qui on pardonne : ġafara-(hā) la-hu signifie donc « pardonner (quelque chose) à quelqu'un ». On trouve parfois ausssi ġafara-hu = « pardonner quelqu'un ». Le verbe X istaġfara est un verbe transitif direct, dont l'objet désigne celui à qui l'on demande pardon. Il peut recevoir un second objet direct, désignant les fautes, mais celui-ci peut aussi être construit indirectement, avec les prépositions min ou li-. On a donc istagfara-hu (-hā/min-hā/la-hā) = « demander pardon à quelqu'un (pour/de ses fautes) ». Le verbe IV *'aġfara fait défaut. Mais un autre exemple permettra de reconstruire le chaînon manquant. C'est celui du verbe istaktaba dont la lecture de LA (art. KTB) montre qu'il peut être doublement transitif. LA cite en effet istaktaba-hu al-šay'a (= $-h\bar{a}$) qu'il paraphrase par sa'ala-hu 'an yaktubahu la-hu (« il lui demanda de lui écrire la chose »). Existent ici non seulement I kataba-hā, verbe transitif de sens « écrire quelque chose », mais encore IV 'aktaba-hu hā, verbe doublement transitif, de sens « faire écrire quelque chose à quelqu'un », d'où « dicter quelque chose à quelqu'un » (cf. LA, art KTB : 'aktib-nī hādihi l-qaṣīda 'ay 'amli-hā 'alayya = « fais-moi écrire ce poème, c'est-à-dire dicte le moi »). C'est le fait même que IV est doublement transitif qui prouve qu'il est un déverbatif-factitif de I. La construction des factitifs est en effet fonction de celle du verbe de base, ainsi que la chose a été reconnue par les grammairiens arabes. Si le verbe de base est intransitif, le verbe factitif est simplement transitif (cet objet étant sémantiquement l'objet du « faire » marqué par le préfixe factitif et le sujet du verbe de base) ; si le verbe de base est déjà transitif, le verbe factitif est doublement transitif, le second objet étant celui du verbe de base. Et c'est le fait que X est lui-même doublement transitif qui incite à en faire un réfléchi et un réfléchi indirect de IV de sens « se faire écrire quelque chose par quelqu'un ». Comme le montre la paraphrase, l'élément t représente ici la-hu (à lui), c'est-à-dire le sujet du verbe sa'ala, tandis que le premier objet représente tout à la fois l'objet de sa'ala et celui du verbe de base et le second l'objet du verbe de base. Si on remplace sa'ala par « faire » on obtient « x a fait y écrire z à x », où l'on a bien les deux relations de factititivité et de réflexivité. On retrouve dans le verbe arabe tous les éléments de la locution verbale française : simplement, le français, qui ne peut avoir deux objets directs, a un objet indirect en \dot{a} dans « faire écrire quelque chose à quelqu'un », qu'il est obligé de commuter en par dans le réfléchi correspondant (la place en à étant « prise » par le pronom réfléchi), reliant ainsi écrire à la voix passive, alors que l'arabe a l'équivalent de « se faire écrire quelqu'un quelque chose ». Sur ce modèle le verbe istagfara-hu (hā) signifiera :

(11) I kataba-hā IV 'aktaba-hu hā X istaktaba-hu hā « écrire qqch » « faire écrire qqch à qqn » « se faire écrire qqch par qqn »

I ġafara-(hā) la-hu « pardonner (qqch) à qqn »

X istaġfara-hu (hā) « se faire pardonner (qqch) par qqn »

Quant à la construction de istagfara avec à la place de l'objet direct représentant les fautes un complément prépositionnel en min ou li-, il suffit de la rapprocher de gafara-hu (« pardonner quelqu'un »), et de voir dans X un réfléchi-factitif direct de sens « se faire pardonner par quelqu'un (pour ses fautes) ». Dans ce contexte, l'interprétation « demander », si elle est bien l'effet d'une combinaison du factitif et du réfléchi, n'est nullement celui de l'affaiblissement du factitif (et encore moins en un sens diachronique). En paraphrasant ces verbes par talaba, lui-même paraphrasé par sa'ala, grammairiens et lexicographes arabes les interprètent comme des verbes dénotant des actes illocutoires, selon la terminologie de Austin (1970 [1962]): l'analogue arabe des catégories austiniennes de « performatif » et d'« acte illocutoire » est la catégorie de 'inšā', dont l'une des subdivisions est justement celle de talab (jussion) (Larcher, 1990). Si on se règle sur la morphologie et la syntaxe, on arrive à une interprétation en « se faire faire quelque chose par quelqu'un ». Or, comment « se faire faire quelque chose par quelqu'un », sinon en lui demandant de la faire (Larcher, 1985) ? La valeur « pétitive » est donc, si on conserve la terminologie de Austin, l'effet d'une simple et banale métonymie, en synchronie, de l'acte illocutoire pour l'acte perlocutoire, le premier étant le truchement du second. Si j'ai souligné perlocutoire, c'est parce qu'on oublie en général qu'Austin (1970 [1962]: 114) appellait perlocutoire, par rapport à une énonciation telle que « Tire sur elle ! » deux types d'actes a) Il me persuada de tirer sur elle (c'est celui que la postérité a retenu) et b) Il parvint à me faire (ou me fit, etc.) tirer sur elle. C'est celui que la postérité a oublié (malheureusement), car il permet de définir l'acte perlocutoire non plus comme « faire » mais comme « faire faire par le fait de dire ».

5. ISTAF'ALA, FORME « SURDÉRIVÉE ».

Le problème posé par *istaḥbara* reste cependant entier. Ici, nous avons un verbe de base intransitif *ḥabura* « être informé » ; nous avons un verbe IV, transitif une fois, *'aḥbara-hu* « informer quelqu'un ». Si on considère qu'il est bien un déverbatif-factitif de I, il doit être paraphrasé par « faire que quelqu'un soit informé ». Le réfléchi d'un tel verbe devrait alors être soit intransitif et direct de sens « s'informer » (*i. e.* faire soi-même être informé), sur le modèle de *'ayqaza-hu* (réveiller qqn)/*istayqaza* (se réveiller), soit transitif et indirect, l'objet représentant la personne que l'on informe (faire qqn être informé, pour soi-même), sur le modèle de *'ayāba-hulistayāba-hu* qui signifient l'un comme l'autre « répondre favorablement à quelqu'un, l'exaucer », avec la possibilité d'ailleurs qu'il soit les deux : *istahdara*, que l'on a vu ci-dessus, comme réfléchi direct de *'aḥdara-hu*, existe aussi dans un emploi transitif comme réfléchi indirect de ce même verbe signifiant alors « faire venir quelqu'un en sa

présence ». Or, l'objet direct ne représente nullement ici la personne que le sujet du verbe informe, il représente au contraire la personne qui informe le sujet du verbe. C'est d'ailleurs pourquoi on ne saurait voir ici un « bricolage » syntaxique comparable à ce qui se passe en français où la construction en auprès de transforme un verbe syntaxiquement réfléchi en verbe sémantiquement moyen (où le sujet du verbe est l'objet d'un acte d'information de la part d'un autre). La réflexivité consiste ici en ce que le sujet du verbe « faire » est l'objet du verbe « informer », la paraphrase étant « se faire informer par quelqu'un » (i. e. faire qqn informer soi). On voit tout de suite que la racine, ici, ne représente pas le verbe I, mais le verbe IV! Autrement dit X est bien et réfléchi et factitif, mais au lieu de l'être par rapport à I, il l'est par rapport à IV. En douterait-on que la lecture des grammairiens et lexicographes arabes lèveraient nos doutes. Voici comment Sībawayhi (loc. cit.) paraphrase le verbe istaḥbartu-hu: talabtu 'ilayhi 'an yuhbira-nī (je lui ai demandé de m'informer), où apparaît l'inaccompli subjonctif du verbe IV 'ahbara. Il suffit de comparer avec la paraphrase que LA (art. HDM) propose de istaḥdamtu-hu = sa'altu-hu 'an yaḥduma-nī (je l'ai prié de me servir), pour voir en quoi ces paraphrases se ressemblent et en quoi elles diffèrent. Si on les superpose, on admettra que *talabtu 'ilay-hi = sa'altu-hu* et que chacun de ces verbes a dans son champ un verbe dont le sujet est l'objet de « demander » (factitivé) et l'objet le sujet de « demander » (réflexivité), mais alors que dans istahdamtu-hu, la racine hdm représente le verbe de base hadama-yahdumu, dans istahbartu, la racine hbr représente le verbe augmenté 'ahbarayuḥbiru. Si l'on ajoute que les grammairiens arabes appellent 'an une « particule du masdar » parce qu'elle équivaut avec le verbe qu'elle a dans son champ au masdar de ce verbe ('an yuhbira-nī = 'ihbāru-hu 'iyyāya), il est donc clair que Sībawayhi voit dans istahbara un « pétitif » non de I, mais de IV. L'originalité tient au fait qu'à chaque augmentation sémantique ne correspond plus ici une augmentation morphologique. Comment appeler un tel phénomène? Nous proposons ou plutôt risquons le terme de « surdérivation ». Il s'agit, bien sûr, de surdérivation sémantique: c'est sur le plan sémantique, en effet, qu'il y a une dérivation non seulement supplémentaire, mais encore excédentaire, par rapport à la dérivation « normale », c'est-à-dire celle se réglant sur la morphologie. Mais il s'agit aussi, par le choix de ce terme, de rappeler que, dans le vaste ensemble des langues chamito-sémitiques, il y en a justement qui connaissent des « surdérivées » morphologiques. C'est le cas du berbère. Je renvoie ici à D. Cohen (1968 : 1316, qui renvoie lui-même à un article de G. Prasse, paru dans Acta Orientalia, XXIV).

6. ISTAF ALA « PÉTITIF » : DÉVERBATIF ET/OU DÉNOMINATIF ?

Dans quelle mesure, cependant, ne serions-nous pas victime d'une illusion, celle créée par la paraphrase que Sībawayhi donne de *istaḥbara*? Or, le même Sībawayhi assimile (*miṭlu-hu*), non seulement à *istaḥbara* mais encore à *istaṭhbara* (non paraphrasé, mais susceptible de recevoir le même type de paraphrase que *istaṭbara*, cf. *infra*), deux autres exemples: *istaṭā* et *istaṭtaba*. X *istaṭā* ne peut être rapporté qu'à IV 'aṭā = « donner ». Il en va de même de *istaṭtaba*, qu'on ne peut rapporter qu'au verbe IV 'aṭtaba. Ce qui n'empêche

pourtant pas Sībawayhi de paraphraser chacun de ces verbes, qu'il cite à la première personne, respectivement par talabtu l-'atiyya (« j'ai demandé le don ») et talabtu 'ilay-hi al-'utbā (« je lui ai demandé la 'utbā »), c'est-à-dire des paraphrases, où apparaît un nom qui relève morphologiquement de la forme de base, sans être le mașdar d'un verbe de base. Mieux, si on ouvre LA (art. HBR), on s'aperçoit que le verbe istahbara-hu est paraphrasé par sa'ala-hu 'an al-habar wa-ṭalaba 'an yuhbira-nī (« lui demander une information et demander qu'il l'informe ») : ici, la paraphrase de Sībawayhi est doublée et précédée par une autre où apparaît un nom, habar, comparable à 'ațiyya et 'utbā. On doit donc se demander si de telles paraphrases ne suggèrent pas que le verbe X est toujours lié à la forme de base, mais tantôt verbale (ce que représente l'apparition du mașdar du verbe I), tantôt nominale. D'autant qu'il existe des « pétitifs » dont on ne voit pas ce qu'ils pourraient être, sinon des dénominatifs : ainsi, istazāta (« demander de l'huile »), qu'il paraît d'autant plus difficile de ne pas rapporter directement au nom zayt (« huile ») que le verbe IV 'azāta, qui existe, n'a pas le sens de « donner de l'huile » (on emploie en ce sens II zayyata) mais de « avoir beaucoup d'huile ». De même, il existe dans le lexique de l'arabe moderne, selon Reig (1983), un verbe istağwaba (interroger, interpeller, interviewer). Le fait même que ce verbe ne reçoive pas le traitement « normal » des verbes creux $(i. e. réduction de wa à <math>\bar{a})$ suggère qu'il s'agit d'un dénominatif de ğawāb (réponse) de valeur pétitive (demander une réponse) 7. Ce faisant, nous retrouvons une régularité du lexique de l'arabe. Toute forme régulière peut avoir la même signification grammaticale par rapport à une base soit verbale, soit nominale : ainsi la différence entre maktab (bureau) et maktaba (librairie, bibliothèque) est que le premier est un nom de lieu déverbatif lié au verbe kataba-yaktub (écrire) et l'autre un nom de lieu dénominatif lié au nom kitāb-kutub (livre[s]). La même racine KTB n'y a pas le même sens, représentant une fois le verbe et une autre fois un nom, même si le nom est lié au verbe 8. Sur ce modèle on dira alors que ista'dana (demander la permission) est un pétitif-déverbatif et ista atā (demander un don) un pétitif-dénominatif.

Pour séduisante que soit cette dérivation, elle n'en a pas moins un caractère *ad hoc*. Même si elle permet, à première vue, de décrire de la même façon tous les « pétitifs », elle oblige à renoncer à faire des « pétitifs » une simple espèce du genre « réfléchi-factitif », alors qu'en les concevant comme tels on peut non seulement comprendre cette valeur mais encore comprendre toutes les autres valeurs de *istaf ala* 9. Entre deux généralisations, on nous permettra de préférer la plus générale des deux. D'autant que la première n'est pas aussi générale que ça, si l'on veut bien considérer d'un peu plus près des exemples tels que *ista ta taba*, *ista tabara* ou encore *ista fhama*.

^{7.} En fait, selon LA (art. ĞWB), istağwaba existe dans le lexique de l'arabe classique comme variante de istağāba (répondre favorablement). Dans le lexique de l'arabe moderne, istağwaba signale donc par contraste avec istağāba une autre manière de renvoyer à ğawābl'ağāba.

^{8.} Kitāb est, au départ, un maṣdar, qui, dans un emploi purement nominal, ne désigne plus le procès mais son résultat. Il signifie donc « écrit » et désigne, entre autres choses, un livre.

^{9.} La description unitaire de *istaf* ala excéderait les limites du présent article. Nous ne la tenterons pas ici.

Ista'tā, que Sībawayhi paraphrase par talabtu al-'atiyya est paraphrasé par LA (art. 'TW) par sa'ala al-'atā', « 'atiyya et 'atā', ajoute LA, désignant ce que l'on donne » (ism li-mā yu'tā), où yu'tā est l'inaccompli passif du verbe IV 'a'ta (donner). Ce verbe est en arabe doublement transitif ('a'tā-hu $h\bar{a} = \infty$ donner qqchose à qqun »), ce qui est en général la trace syntaxique que le verbe IV est le factitif d'un verbe I simplement transitif. Ce verbe, actuellement inusité, est bien attesté : c'est 'atā-ya'tū-hā, qui signifie « prendre, recevoir quelque chose ». Le verbe IV signifie donc littéralement « faire (que) quelqu'un prenne, reçoive quelque chose ». 'Ațiyya est un nom de forme fa'îla ; fa'îla est le féminin de fa'îl, qui peut se définir comme un nom verbal (plus particulièrement du genre participe) doté de l'aspect accompli (et que le féminin vient susbtantiver), par opposition à $f\bar{a}^{c}il$, doté de l'aspect inaccompli. Quand ce fa'îl est lié à un verbe transitif, il peut prendre un sens passif. C'est ce qui se passe ici, où 'atiyya signifie « chose prise, reçue (en don) ». Les choses sont encore plus nettes avec 'atā', exemple classique de ism al-masdar, c'est-à-dire de substantif (ism al-'ayn) ayant pour « dénommé » le masdar d'un verbe, c'est-à-dire le même sens que lui parce que pouvant en recevoir la construction. Les grammairiens citent l'hémistiche ba'da 'ata'i-ka al-mi'ata al-ritā'a (après don-toi (génitif) cent. [chameaux] repus (accusatif)...), où la présence d'un complément d'objet direct à l'accusatif derrière 'ațā' construit avec un génitif adnominal en fait l'équivalent du nom d'action du verbe 'a'tā (ba'da 'i'tā'i-ka al-mi'ata $al-rit\bar{a}'a = après$ donation-toi [= que tu as donné] cent chameaux repus). La paraphrase de Sibawayhi ne doit donc pas faire illusion. Le nom qu'elle semble mettre à la base du verbe X est en fait relu à travers le verbe IV et le verbe X, tout en paraissant un dénominatifpétitif (demander un don) est en réalité un réfléchi-factitif par rapport à IV (se faire donner [quelque chose] par quelqu'un). On peut d'ailleurs en avancer la preuve syntaxique. Un grammairien comme Ibn 'Usfür (m. 669/1270-1) cite (Mumti', t. I, p. 195) ista'taytu l-'atiyyata, où al-'atiyya est ce que nous appellerions un complément d'objet interne. Dire cela, c'est dire que 'ativya est bien « dans » ista'tā. Mais si l'on se souvient que le complément d'objet interne est un complément résultatif (Lyons, 1970) ; que c'est comme tel qu'il est désigné par les grammairiens arabes ($maf^r\bar{u}l \ mutlaq$, où $maf^r\bar{u}l = effet$, cf. Larcher 1991) et que c'est pourquoi la fonction en est assumée, de manière privilégiée, par les masdar-s, qui, comme les noms d'action du français, désignent non seulement l'action, mais encore son résultat; et que l'on se demande de quoi 'atiyya est le résultat, on reconnaîtra que ce n'est pas de X ista'tā, mais de IV 'a'tā, qui est « dans » X, ista'taytu l-'atiyya signifiant littéralement « se faire donner un don ». On pourrait nous objecter que 'atiyya est, au premier chef, formellement et sémantiquement lié au verbe 'atā, et, partant, que ce dernier est lui-même dans ista'tā, qui en serait un réfléchi-factitif direct, selon le schéma :

(12) I 'aṭā-hā IV 'a'ṭā-hu hā X ista'ṭā-hā recevoir qqch faire qqn recevoir qqch faire soi recevoir qqch

On pourrait tirer argument du fait que Sībawayhi le paraphrase par *talabtu al-'aṭiyya* et non par *talabtu 'ilayhi al-'aṭiyya*. La lecture de *LA* (art. 'ATW) montre qu'il peut se construire avec un objet direct désignant celui à qui on demande de donner quelque chose.

C'est donc la syntaxe qui force la surdérivation et l'interprétation de X non comme un simple réfléchi mais comme un réfléchi-factitif de IV.

Il en va de même de ista'taba, paraphrasé par Sibawayhi par talabtu 'ilayhi al-'utbā. Bien que ce nom ait une forme possible de nom d'action de verbe I (Fleisch, 1961 : 315,329), il n'est pas le mașdar du verbe I 'ataba (être mécontent de quelqu'un), avec lequel il n'a d'ailleurs pas de rapport de sens immédiat. En revanche existe un verbe IV 'a'taba-hu, que LA (art 'TB) paraphrase par 'a' $t\bar{a}$ -hu al-'utb \bar{a} = « accorder à quelqu'un la 'utb \bar{a} » et auquel ista taba renvoie de deux manières, soit comme « réfléchi » (dérivation « normale »), le verbe ista'taba ayant à peu près le même sens que IV (cf. LA « ista'taba-hu est comme 'a'taba-hu »), soit comme « réfléchi-factitif » (« surdérivation »), ista'taba ayant alors le sens de « demander à quelqu'un la 'utbā ». Mais qu'est-ce que la 'utbā ? « C'est, dit LA, un nom de forme fu'lā, remplaçant 'i'tāb [le maṣdar du verbe IV], c'est-à-dire le fait de cesser de porter préjudice pour donner satisfaction à celui qui est mécontent ». Au passage, le lexicographe montre qu'il comprend le sens de IV comme un « privatif » de I. Le verbe 'a'taba-hu ne signifie donc pas « satisfaire quelqu'un », mais « satisfaire à quelqu'un », c'est-à-dire « lui donner réparation d'une offense ». Là encore 'utbā est en fait relu au travers du verbe IV et équivaut, de ce fait, au mașdar de ce verbe. Si l'on substitue, dans le champ de talab, 'i'tāb à 'utbā, on voit alors que X est bien réfléchi-factitif par rapport à IV (demander la ' $utb\bar{a}$ = se faire accorder la ' $utb\bar{a}$).

Il en va de même de istahbara. Le nom habar n'est pas le mașdar de habura, mais le ism al-mașdar de 'ahbara, pouvant être employé comme complément résultatif non seulement de ce verbe, mais encore de X istabbara (ce qui prouve selon nous que dans X il y a IV), de II habbara-hu et V tahabbara (ce qui pose la question des relations de ces différents verbes entre eux). Apparemment II et IV sont synonymes. Ils n'ont sans doute pas la même origine, 'ahbara-hu étant un déverbatif de habura, mais habbara un dénominatif de habar. Un argument empirique peut être trouvé en ce sens dans le fait que quand 'ahbara a été luimême senti comme un dénominatif de habar, habbara a disparu. Et ils ne sont pas à l'origine de deux verbes synonymes. Dans la mesure où il ne reçoit pas un objet direct représentant la personne auprès de laquelle on s'informe, V reste un simple réfléchi de II de sens « s'informer de quelque chose », cf. LA (art. HBR) : « et dans le récit de Hudaybiyya : il envoya quelqu'un de Ḥuzā'a qui s'informe pour lui des nouvelles de Qurayš (yataḥabbaru lahu habara Qurayš) ». En revanche, X, dans la mesure où il reçoit un tel objet, devient un réfléchi-factitif de IV. Le lexique de l'arabe confie ainsi à la morphologie (V vs X) ce que celui du français confie à la syntaxe (s'informer de quelque chose vs s'informer auprès de quelqu'un) et on devine qu'aucune forme n'a en réalité le même sens qu'une autre.

Si les noms apparaissant dans le champ de *talaba 'ilayhi/min-hu* sont relus comme les résultats des actions désignées par les verbes IV, cela veut dire que de telles paraphrases sont elliptiques. Une telle ellipse est d'autant plus facile à comprendre pour un francophone que nous avons la même. Si l'on compare *demander à quelqu'un de V* et *demander à quelqu'un N*, on reconnaîtra que N est la trace d'un contenu propositionnel élidé, autrement dit que *demander à quelqu'un N* = *demander à quelqu'un de faire N*. Les paraphrases de

istaḥbara doivent être tenues pour équivalentes et on ne saurait en tirer argument pour des dérivations concurrentes. Il n'y a pas d'un côté des pétitifs dénominatifs et de l'autre des réfléchis-factitifs de IV: les pétitifs dénominatifs sont en réalité des réfléchis-factitifs de IV. Une telle ellipse pose le problème des relations entre le nom et le verbe IV. Donner priorité au verbe sur le nom semble suggérer qu'il faut dériver celui-ci de celui-là de manière « régressive » (par « suppression des augments », selon l'expression de certains grammairiens arabes). Mais tous les exemples de X « surdérivées » qui viennent d'être examinées ayant en commun que la forme de base est nominale et non verbale, on pourrait également poser que IV est dénominatif et, partant, proposer un schéma dérivationnel tel que :

(13) N
$$\rightarrow$$
 IV 'af'ala \rightarrow X istaf'ala
 « faire N » « se faire faire N, demander N »

illustré par de très nombreux exemples : ainsi 'ašāra (conseiller)/istašāra (consulter = se faire conseiller par quelqu'un) cf. šūrā (conseil/consultation) ; 'aʿāra (prêter)/istaʿāra (emprunter = se faire prêter quelque chose par quelqu'un), cf. 'āra, 'āriya ou 'āriyya = prêt) ; 'aʿāna (aider)/istaʿāna (demander aide à quelqu'un = se faire aider par quelqu'un), cf. 'awn (aide), 'aṭāba-hu (= récompenser quelqu'un)/istaṭāba-hu (demander une récompense à quelqu'un = se faire récompenser par quelqu'un) cf. ṭawāb (récompense) etc. Mieux : on pourrait expliquer la surdérivation par l'origine dénominative. La base étant nominale, le verbe dénominatif sera morphologiquement augmenté, mais sera la base de X, réfléchi et factitif par rapport à lui, de sorte que (1) et (13) devraient être ainsi superposés :

Il suffit alors de se rappeler qu'on peut avoir une base nominale sans surdérivation (comme dans X istağāba, réfléchi de IV 'ağāba, seulement rapportable au nom ğawāb) et inversement de montrer qu'on peut avoir surdérivation avec une base verbale. Considérons en effet istafhama, non paraphrasé par Sībawayhi: si on le paraphrasait par talab al-fahm (chercher à comprendre), on resterait très en deçà du sens qui est le sien de par sa construction syntaxique, comme cela apparaît dans LA (art. FHM): wa-qad istafhama-nī l-šay'a fa-'afhamtu-hu wa-fahhamtu-hu (il m'a interrogé sur quelque chose et je la lui ai expliqué) 10. Dans une ultime tentative pour faire de X une dérivée « normale » de I, on pourrait certes dire que talab al-fahm ne signifie pas « chercher à comprendre », mais « demander À comprendre »: en français, quand on substitue à à de dans le champ de demander, V prend un sens factitif: demander à quelqu'un DE boire, c'est demander qu'il boive, mais demander À boire à quelqu'un, c'est demander qu'il donne à boire. De la même façon qu'en français c'est la syntaxe qui force la réinterprétation de à boire en de donner à boire, en arabe c'est

^{10.} Bien que II et IV paraissent synonymes, une bonne raison de relier X à IV plutôt qu'à II est que ce dernier est à la base d'un V *tafahhama-hā*, simple « réfléchi-moyen » de sens « comprendre peu à peu quelque chose ».

la syntaxe qui force la surdérivation. L'arabe a un verbe I transitif $fahima-h\bar{a}=$ « comprendre quelque chose » et un verbe IV 'afhama-hu $h\bar{a}=$ « faire comprendre quelque chose à quelqu'un ». Si X istafhama, lui-même doublement transitif, était le simple réfléchi de IV, il devrait signifier, sur le modèle de (11) $kataba-h\bar{a}l'aktaba-hu$ $h\bar{a}/istaktaba-hu$ $h\bar{a}$ « chercher à ce que quelqu'un comprenne quelque chose, lui demander de comprendre quelque chose ». Or il signifie « se faire expliquer quelque chose par quelqu'un ». On doit d'ailleurs se demander pourquoi il n'a pas la signification prévue par (11), alors que toutes les conditions formelles semblent remplies. C'est qu'en réalité il en manque une : que le verbe de base puisse se construire en sus d'un objet direct avec un complément prépositionnel en li- (à), ce qui n'est pas le cas de fahima, dont on notera qu'il est déjà un verbe « moyen ».

Il en va de même de *ista'lama*. L'arabe a un verbe I transitif 'alima-hā = « savoir quelque chose ». Il en tire deux factitifs doublement transitifs II 'allama-hu hā et 'a'lama-hu hā, qui ne sont pas synonymes. Car si IV a le sens général de « faire savoir quelque chose à quelqu'un, l'en informer, le renseigner », 'allama-hu hā signifie « transmettre un savoir à quelqu'un, lui apprendre quelque chose, la lui enseigner ». Mais alors que V ta'allama-hā est un simple réfléchi (moyen) de II de sens « apprendre quelque chose », X ista'lama-hu hā est un véritable réfléchi-factitif de IV de sens « se faire renseigner par quelqu'un sur quelque chose ». On trouve dans LA (art. 'LM) ista'lama-nī l-ḥabara fa-'a'lamtu-hu 'iyyā-hu (il m'a demandé à connaître la nouvelle et je la lui ai fait connaître).

Ce n'est pas un hasard si ces deux verbes sont employés en corrélation. Il s'est trouvé un grammairien arabe pour ainsi dire « théoriser » la chose. Ce grammairien, c'est Ibn al-Sarrāğ qui dans le Kitāb al-'Uṣūl fi l-naḥw (III, 127, cf. églt. Mūğaz, p. 135) écrit : « istaf'ala, c'est demander de faire, ainsi istanțaqtu-hu fa-națaqa [je lui ai demandé de parler et, alors, il a parlé], parce que istanțaga est tiré de națaga, istaktamtu-hu fa-katama [je lui ai demandé de cacher quelque chose et, alors, il l'a caché], istaḥrağtu-hu fa-ḥarağa [je lui ai demandé de sortir et, alors, il est sorti] ». Si Ibn al-Sarrāğ présente les choses ainsi, c'est parce qu'il conçoit le verbe dont est tiré istaf'ala comme son muțāwi', notant : « le verbe muțāwi' a la forme fa'ala, si le passé [i. e. la forme de base] est fa'ala sans augmentation, mais si elle est 'af'ala, le verbe mutāwi' est 'af'ala ». Un verbe B est dit le mutāwi' d'un verbe A non seulement quand il en est le corollaire, le corrélat (c'est le sens même de ce terme réciproque), mais encore le résultatif (ce qu'exprime la relation A fa-B). Le muțāwi' d'un verbe, c'est, en somme, son corrélat résultatif. La muțāwa'a des grammairiens arabes n'est donc pas la relation de réflexivité des grammairiens arabisants. Si elle est parfois confondue avec elle, c'est parce que les dérivés en t- sont souvent les « corrélats résultatifs » du verbe auquel s'ajoute t- : ex. 'allamtu-hu fa-ta'allama. Mais il suffit de se souvenir que VII infa'ala (où n'apparaît pas t-) est le corrélat résultatif de I fa'ala ou encore que Radī l-dīn al-'Astarābādī (m. après 688/1289) signale (Šarḥ al-Šāfiya, t. I, p. 104) que 'alima est aussi bien que ta'allama le muṭāwi' de 'allama ('allamtu-hu fa-'alima) pour repousser cette confusion. Or Ibn al-Sarrāğ note que « si on dit istaftaytu-hu [je lui ai demandé une fatwā] on dira fa-'aftā [il a rendu une fatwā], parce que le passé [i. e. la forme de base] est 'aftā et que c'est de lui qu'est tiré istaftā et il en va de même de istalbartu-hu fa-'albara, parce que tu veux dire "je lui ai demandé de [m']informer", et de *ista'lamtu-hu fa-'a'lama-nī* [je lui ai demandé de me faire savoir et il m'a fait savoir] et c'est là-dessus que se règle [*istafhamtu-hu*] *hādā fa-'afhama-nī* ([je lui ai demandé de me faire comprendre] cela et il me l'a fait comprendre) ».

De la manière la plus nette qui soit, ce grammairien pose une relation de dérivation, tout à la fois formelle et sémantique, entre X et une base qui est tantôt I et tantôt IV. Autrement dit, le verbe de base (I) n'est pas nécessairement le verbe à la base de X. Un argument empirique en faveur de cette vision peut être trouvé dans le fait qu'un même istaf'ala « pétitif » peut être tiré une fois de fa'ala et une fois de 'af'ala. C'est le cas de istahdama, également cité par LA (art. HDM) sous la forme istahdama-hu fa-'ahdama-hu paraphrasée par istawhaba-hu hādiman fa-wahaba-hu la-hu = « il lui a demandé en don un serviteur et il le lui a donné ». Il est clair qu'ici istahdama-hu = « se faire donner un serviteur par quelqu'un » est le réfléchi-factitif de IV 'aḥdama-hu = « donner un serviteur à quelqu'un ». Et si on le paraphrase sur le modèle de istahdama, réfléchi-factitif de I, il faudra dire sa'altu-hu 'an yuḥdima-nī = « je lui ai demandé de me donner un serviteur ».

7. CONCLUSION.

Le schéma dérivationnel (1) des grammairiens arabisants est donc descriptivement inadéquat. Outre qu'en de nombreux cas, il n'est pas réalisé, I ou IV faisant défaut, il masque l'essentiel, à savoir que X peut jouer le même rôle non seulement par rapport à I, mais encore par rapport à IV. Cela veut dire deux choses et par rapport au système des formes verbales dérivées de l'arabe classique et par rapport au système dérivationnel de cette langue en général :

- 1. st ne peut pas plus être présenté comme la simple somme de s et t, où s est une survivance d'un ancien préfixe factitif et t la marque commune du réfléchi que comme un préfixe purement autonome. De l'histoire, X conserve un lien privilégié avec IV. En synchronie, ce lien ne se réduit pas à la « réflexivité » de X par rapport à IV;
- 2. si on admet que la racine, comme *n*-uplet ordonné de radicales, est un élément de la structure des mots, il ne suffit plus de dire que dans un mot dérivé, la racine n'a de sens que comme trace de la base verbale ou nominale. Il faut franchir une étape supplémentaire : la racine ne représente pas nécessairement la forme la plus simple du verbe ¹¹ ou du nom ¹² à la base du dérivé.
- 11. Dans Larcher (à paraître), on montre, par exemple, que la valeur « expositive » de IV 'af'ala n'est en fait rien d'autre que la variante de la valeur factitive, liée au passif du verbe de base, ex. 'aqtala-hu = « exposer à la mort » (en fait « faire tuer quelqu'un » i. e. « faire qu'il soit tué »).
- 12. Il existe par exemple dans le lexique de l'arabe moderne un verbe dawwala (internationaliser) dont la

racine DWL représente non pas le nom dawla (état) mais le pluriel de ce nom (duwal) qu'on trouve dans l'adjectif duwali (relatif aux états, d'où international). Notons que ce dernier est souvent prononcé dawli, de sorte qu'entre le pluriel duwal et la racine DWL on trouve le radical dawl-, qui, par une espèce de dérivation régressive, s'est « incorporé » le trait pluriel.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

A. SOURCES PRIMAIRES.

Ibn Manzūr, LA. Muḥammad b. Mukarram b. 'Alī b. 'Aḥmad al-'Anṣārī al-'Ifrīqī

al-Miṣrī Ǧamāl al-dīn 'Abū l-Faḍl Ibn Manzūr. *Lisān al-'Arab al-muḥīṭ*. Ed. par Yūsuf Ḥayyāṭ, 4 vols. Beyrouth: Dār Lisān

al-'Arab. S.d.

Ibn al-Sarrāğ, Mūğaz. 'Abū Bakr Muḥammad b. Sahl Ibn al-Sarrāğ. al-Mūğaz fī l-naḥw.

Ed. Moustafa Chouémi et Bensalem Damerdji. Beyrouth:

Badran. 1965.

'Uṣūl. al-'Uṣūl fī l-naḥw. Ed. par 'Abd al-Ḥusayn al-Fatlī, 2º éd., 3 vols.

Beyrouth: Mu'assasat al-Risāla, 1405/1985.

Ibn 'Usfūr, Mumti'. 'Abū l-Ḥasan 'Alī b. Mu'min Ibn 'Usfūr. al-Mumti' fī l-taṣrīf.

Ed. Faḥr al-dīn Qabāwa, 2 vols. Beyrouth : Dār al-'afāq al-ǧadīda.

1390/1970.

Radī l-dīn al-'Astarābādī,

Šarh al-Šāfiya.

Muḥammad b. al-Hasan Radī l-dīn al-'Astarābādī. Šarḥ Šāfiyat

ibn al-Ḥāǧib. Ed. Muḥammad Nūr al-Ḥasan, Muḥammad al-Zafzāf et Muḥammad Muḥyī l-dīn 'Abd al-ḥamīd, 4 vols. Le Caire. 1358/1939. [Réimp. Beyrouth: Dār al-kutub

al-'ilmiyya, 1395/1975].

Sībawayhi, *Kitāb*. 'Abū Bišr 'Amr b. 'Utmān b. Qanbar Sībawayhi, *al-Kitāb*. Éd. par

'Abd al-Salām Muḥammad Hārūn, 5 vols. Le Caire, 1966-1977.

[Réimp., Beyrouth: 'Ālam al-kutub, s.d.].

B. SOURCES SECONDAIRES.

Austin, John Langshaw. 1962. How to Do Things with Words. London: Oxford Univ. Press.

[Trad. française, Quand dire, c'est faire (Paris : Le Seuil, 1970).]

Blachère, Régis et

Gaudefroy-Demombynes, M.

1952.

Grammaire de l'arabe classique (Morphologie et syntaxe),

troisième édition revue et remaniée. Paris : G.P. Maisonneuve et

Larose.

Caspari, Carl Paulus. 1880. Grammaire arabe de C. P. Caspari. Traduite de la quatrième éd.

allemande et en partie remaniée par E. Uricoechea. Bruxelles-

Paris: chez le traducteur.

Cohen, David. 1968. « Les langues chamito-sémitiques » dans Le langage, sous la

direction d'André Martinet, Bibliothèque de la Pléiade,

p. 1288-1330. Paris: Gallimard.

15A

PIERRE LARCHER

Cornulier, Benoît de. 1976. « La notion de dérivation délocutive », Revue de linguistique

romane, 40, p. 116-44.

Corriente, Federico.

1992 [1988].

Gramática Árabe, 5^e édition. Barcelona: Herder.

Fleisch, Henri. 1961-1979. Traité de philologie arabe. Vol I. Préliminaires. Phonétique,

Morphologie nominale. Vol. II: Pronoms, Morphologie verbale,

Particules. Beyrouth: Imprimerie catholique.

Larcher, Pierre. 1985. « Vous avez dit 'délocutif' ? ». Langages, 80 : 99-124.

Paris: Larousse.

Larcher, Pierre. 1990. « Eléments pragmatiques dans la théorie grammaticale arabe

postclassique », dans Versteegh, Kees et Carter, M.G. (eds), Studies in the History of Arabic Grammar II. Proceedings of the 2nd Workshop on the History of Arabic Grammar, Nijmegen, 27 April-1 May 1987, 195-214. Amsterdam-Philadelphie:

Benjamins.

Larcher, Pierre. 1991. « D'une grammaire l'autre : catégorie d'adverbe et catégorie de

maf'ūl muṭlaq », Bulletin d'Etudes Orientales XLIII: 139-59.

Damas: Institut Français d'Études Arabes

Larcher, Pierre. À paraître. « Sur la valeur « expositive » de la forme 'af'ala de l'arabe

classique ». A paraître dans Zeitschrift für arabische Linguistik

29, 1995. Wiesbaden: Harrassowitz.

Lyons, John. 1970. Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique.

Paris: Larousse [tr. fr. de Introduction to Theoretical Linguistics,

Cambridge University Press, 1968]

Reig, Daniel. 1983. Dictionnaire arabe-français français arabe As-Sabil.

Paris: Larousse.

Renan, Ernest. 1868. « Sur les formes du verbe sémitique ». Mémoires de la Société de

Linguistique de Paris, t. 1, p. 97-110. Paris : Franck.

Silvestre de Sacy,

Antoine Isaac. 1831.

Grammaire arabe. 2e éd. Paris : Imprimerie Royale.

Wright, William.

1896-98 [1859-1862].

A Grammar of the Arabic Language. Translated from the German of Caspari and edited with numerous additions and corrections,

3e éd., 2 vols. Cambridge : Cambridge Univ. Press.